



La Petite-Pierre 5 février 2021

Le château de La Petite-Pierre Un chantier hors norme 2017 – 2020

Prendre soin de notre patrimoine, c'est prendre soin de l'avenir.

L'antique château de Jerrihans poursuit donc sa route. De forteresse médiévale à Maison du Parc et vitrine des savoir-faire en éco-rénovation, que de chemins parcourus, sans bouger de son promontoire. Le bâtiment emblématique des Vosges du nord aura traversé le deuxième millénaire en se réinventant sans cesse. Il engage désormais le troisième, requinqué et doté des meilleurs atouts pour continuer à faire rayonner le génie de son territoire.

1 – Un château à travers les âges

Un peu d'histoire :

Occupé depuis le 12^e siècle, le château de La Petite-Pierre a connu de nombreuses transformations autant au niveau de son aménagement que de sa fonction. Ces changements sont dus notamment aux différents propriétaires qui ont habité le château : mais qui sont-ils ?

On ne sait pas qui est à l'origine de la construction du château de La Petite-Pierre. La légende nous dit qu'un château avait été bâti sur l'Altenbourg, une colline faisant face à l'emplacement actuel du château de La Petite-Pierre. Toutefois, aucune trace ne subsiste.

Le château de La Petite-Pierre est mentionné pour la première fois en 1212. Le château est, à cette date, occupé par les comtes de La Petite-Pierre ou de Parva Petra, de leur nom latin.

Parmi ces Comtes, Burckhardt (v.1350 – 1418) a d'abord été chanoine de Strasbourg. Mais quand le Comte Henri, son frère décède, il souhaite lui succéder en renonçant aux ordres. Le Pape s'y oppose ! Alors, Burckhardt offre à l'empereur Robert le Palatin, un quart du château pour son soutien. Quelques années plus tard, les fils de Burckhardt entrent en conflit avec leur puissant parrain et à l'issue d'un siège de neuf semaines, en 1452, les Palatin prennent possession de l'intégralité du château.

En 1563, le comte palatin George-Jean de Veldenz, le fameux Jerrihans, en hérite et y habite en 1584. Il le transforme largement à la mode Renaissance.

En 1648, le traité de Westphalie, à l'issue de la guerre de Trente ans, voit la France s'étendre à l'est. Louis XIV rattache progressivement l'Alsace à la France. L'armée française occupe le château et des transformations sont effectuées à cette époque, notamment par Vauban qui fait réparer et agrandir les fortifications de la place en 1684.

En 1870, la guerre franco-allemande perdue par la France voit l'annexion de l'Alsace par l'empire allemand. Le château est démilitarisé et perd donc son aspect défensif. L'empire allemand installe les services des eaux et forêts, qui continue lorsque l'Alsace redevient française après la Première Guerre mondiale, en 1918.

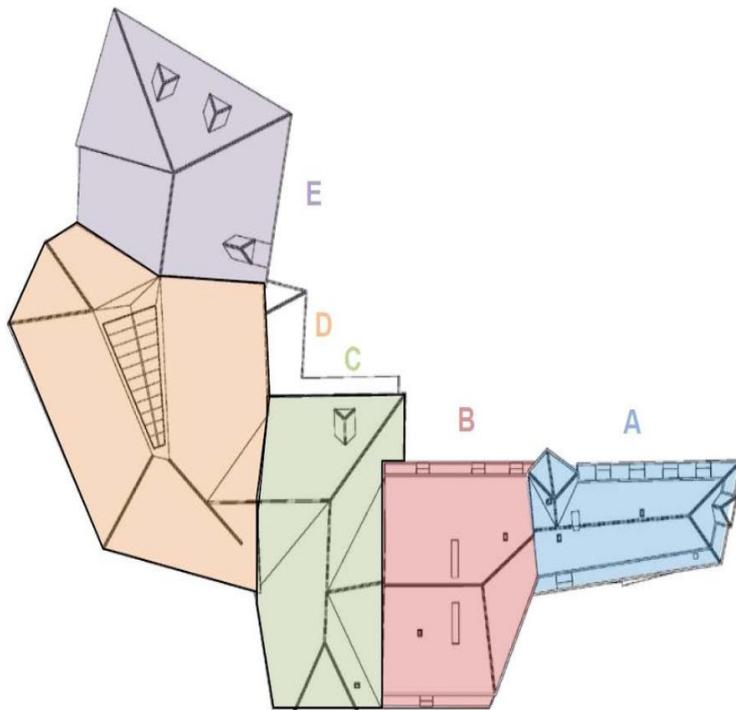


En 1975, le Parc régional des Vosges du Nord s'installe au château et y siège toujours aujourd'hui.



Crédit photo : PNRVN

Le château occupe la partie orientale d'une crête, à 340 mètres d'altitude, à l'extrémité de la vieille ville dont il n'est séparé que par un fossé artificiel. Il se présente comme une suite de cinq bâtiments, nommés A, B, C, D et E d'est en ouest dans les documents joints.



Le plus ancien bâtiment est le bâtiment C, une ancienne tour d'habitation qui fut probablement édifée au sud du promontoire avant 1200 (vers 1215-1230 au plus tard). Elle se caractérise par son plan oblong à cinq pans et ses murs épais qui le délimitent à l'est et à l'ouest. Il subsiste de ce premier édifice, des maçonneries au sous-sol et au rez-de-chaussée.

Ce premier logis seigneurial a cependant subi de nombreux remaniements qui ne permettent plus d'en restituer précisément le volume. En particulier, les étages supérieurs ont été reconstruits aux XVIème, XVIIIème et XIXème siècles.

Au nord et en face de la tour d'habitation, surplombant la falaise nord, s'élevait un deuxième bâtiment de la même campagne de cette construction précoce. Ce bâtiment n'existe plus, mais il a laissé son empreinte dans la partie ouest de la cour.

A l'ouest de l'ancienne tour d'habitation fut ensuite élevé un vaste bâtiment probablement destiné à abriter une grande salle de réception. Il s'agit de l'actuel bâtiment D. Ce bâtiment se caractérise par l'épaisseur des murs extérieurs, supérieure encore à celle du bâtiment C. Ils mesurent jusqu'à 3,5m.

T. Biller et B. Metz datent cette partie des années 1215-1230 et situent sa construction après celle du bâtiment C grâce à un argument simple mais convaincant : la partie ouest du bâtiment C forme un des pans est du bâtiment D, elle lui est donc forcément antérieure.

La cave du bâtiment D a été voutée au XVIème siècle.

Le bâtiment du XIIIème siècle, occupant l'extrémité ouest du promontoire, est conservé dans sa majeure partie, à l'exception des parties hautes probablement reconstruites au XVIème siècle et des parties sommitales qui datent du XXème.

Plus tard, au cours de la seconde moitié du XIIIème siècle, un donjon de défense pentagonal fut édifié à l'est de l'ensemble, la pointe orientée vers le fossé. Il a été transformé en poudrière en 1852.

D'autre part, à la même époque, de l'autre côté du bâtiment C, à l'est, furent élevés deux bâtiments qui correspondent aux actuels bâtiments A et B.

De ces parties, dans lesquelles se trouvait probablement des appartements, il ne reste, suite aux reconstructions des XVIème et XVIIIème s., que deux pans de murs sud au niveau de la cave et les deux séries de baies échelonnées de la façade sud au premier niveau du bâtiment A.

A la fin du XIIIème s., le noyau du château de Lützelstein, par ses volumes constructifs, avait pratiquement atteint son apparence contemporaine – ce qui fut entrepris ensuite jusqu'au XIXème s., consistant en différentes campagnes de reconstruction et de rénovation, mais aussi de destruction.

Sur la petite plateforme au nord du bâtiment de la Grande Salle, qui était restée inutilisée et libre au XIIIème s., fut élevée au XVème s. une maison rectangulaire, qui au départ était séparé du bâtiment D. C'est seulement dans une phase ultérieure que l'espace intermédiaire fut inclus et le nouveau bâtiment joint au bâtiment D. Cette partie a été reconstruite au XVIIIème siècle et correspond à l'actuel bâtiment E.

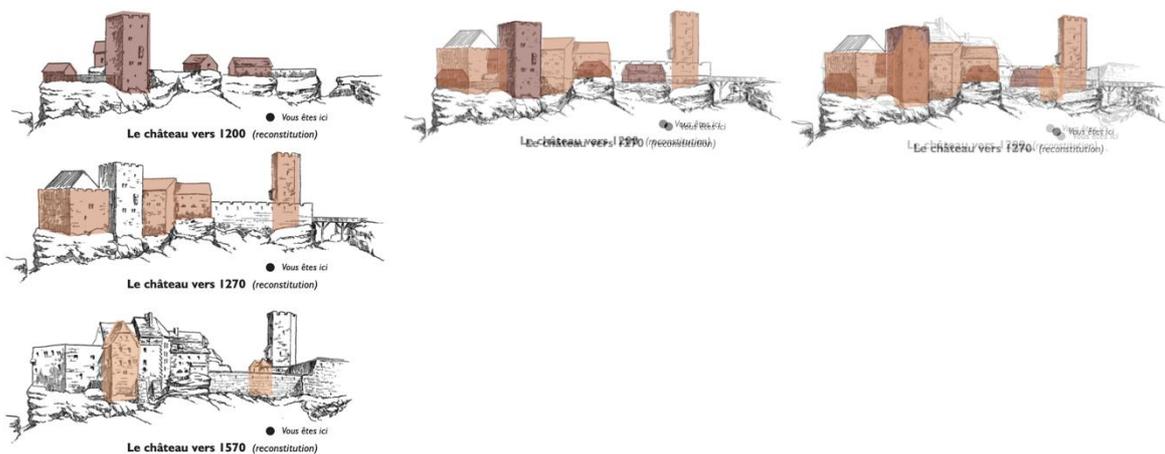
En 1566 fut lancée une campagne de travaux importante. Le comte palatin de Veldenz, Georges Jean (dit Jerrihans) modernisa le château en créant l'escalier en vis entre les bâtiments D et E (remanié au XIX^{ème} siècle). On reconstruisit également le bâtiment dont il ne reste aujourd'hui que l'escalier en vis et le portail de style Renaissance.

Après le tournant stylistique de la Renaissance, la physionomie générale du château ne subit plus de transformation majeure.

Le bâtiment A fut détruit et reconstruit au XVIII^{ème} siècle (il disparaît des plans militaires pendant un certain laps de temps) puis réapparaît en 1757. Le bâtiment B et une partie du C sont également reconstruit au XVIII^{ème} siècle.

A l'est, le donjon pentagonal fut remplacé par une poudrière de plan quadrangulaire, construite en 1852, toujours visible aujourd'hui.

Le château de La Petite-Pierre avait été partiellement rénové en 1994 pour accueillir les visiteurs de l'exposition permanente. Néanmoins la dernière rénovation importante de la partie administrative (aile sud) remontait à 1977. Le château de La Petite-Pierre accueillait alors officiellement le siège du Parc naturel régional des Vosges du Nord. Quarante ans plus tard l'ensemble du site se devait de bénéficier d'une rénovation en profondeur et d'une mise en accessibilité et en sécurité des locaux.



2 – La rénovation d'un monument historique, siège d'un Parc naturel régional

Le château de La Petite-Pierre est un des rares monuments à l'origine aussi lointaine à être pleinement utilisé pour des activités professionnelles. Le château, siège de la Maison du Parc abrite les bureaux de l'équipe technique du Parc. Il est aussi ouvert partiellement au public. L'ambition du projet de rénovation reposait donc sur l'amélioration des conditions de vie, de travail et d'accueil au sein d'un bâtiment (très) ancien tout en faisant une vitrine de notre territoire et de nos savoir-faire. Un Parc naturel régional se devait de choisir les solutions les plus respectueuses de notre environnement. Choix des matériaux, des artisans, des méthodes, circuits courts... A chaque étape, le projet se devait d'être exemplaire !

Le défi a été relevé par l'équipe du Parc naturel régional des Vosges du nord avec le mandataire de la rénovation Pierre-Yves Caillault, architecte en chef des monuments historique et le cabinet d'architecture DWPA. Il a consisté à valoriser la dimension patrimoniale du bâtiment en l'adaptant au plus près des normes actuelles de performances énergétiques, de luminosité et d'accessibilité.

L'ambitieux chantier de rénovation a démarré en 2017, suite à une vaste étude préparatoire lancée en 2013 par l'équipe du Parc et ses partenaires. Dans une période budgétaire contrainte, ces travaux ont permis de faire travailler de nombreuses entreprises locales, en valorisant ressources et savoir-faire du territoire. Une attention particulière a également été apportée à l'innovation : comme par exemple l'utilisation d'enduits correctifs associant chaux et matériaux naturels (diatomée).

Frugal et durable en terme économique, le château rénové se veut aussi ouvert sur l'extérieur et à la vie locale avec la création d'une boutique de produits locaux et la mise à disposition d'espaces pour des associations et des événements de type séminaire ou conférence...

Le château de La Petite-Pierre et ses remparts ont été classés au titre de monument historique en 1922. Ces éléments présentent en effet un intérêt au point de vue de l'histoire de l'art puisqu'il s'agit d'un monument construit au XIIe siècle qui a survécu au passage du temps et a connu de profondes modifications au fil des siècles. C'est pourquoi, il a été décidé de classer ce château afin de le protéger et le préserver.

Le fait que le château soit classé monument historique implique des contraintes : on ne peut pas faire ce que l'on veut dans un monument historique.



Crédit photo : PNRVN

Tout d'abord, toute modification et restauration entreprise doit être réversible, c'est-à-dire que ce qui est fait doit pouvoir se défaire. Le meilleur exemple dans le territoire est celui du château de Lichtenberg où des bâtiments modernes ont été construits sur les ruines anciennes. A Lichtenberg, les ajouts modernes peuvent être enlevés par les générations futures. C'est tout là l'enjeu des interventions sur un monument historique.

L'équipe des Monuments Historiques composée notamment de l'architecte des Monuments Historiques et du conservateur des Monuments Historiques est là pour veiller au bon respect des contraintes imposées par le statut de monument historique.

3 – Un chantier innovant et exemplaire

Le chantier s'est déroulé sur plusieurs phases. La première étape consistait à mettre à nu la structure du château afin de l'assainir et de confirmer les orientations de construction retenues lors des phases d'études. La déconstruction et l'évacuation de plusieurs dizaines de tonnes de gravats ont été réalisées pendant plusieurs mois, à dos d'hommes, par les entreprises de gros œuvre.

L'enveloppe du château a alors pu être reprise et confortée avec les travaux de charpente, de toiture, de façades et de menuiseries extérieures.



Crédit photos : PNRVN

A suivi le réaménagement des espaces intérieurs pour plus de lumière naturelle, une amélioration des performances thermiques et plus de fonctionnalité des espaces de travail. L'accessibilité a été une des priorités du projet : tous les étages sont désormais distribués par un ascenseur, des rampes d'accès complètent le dispositif.

L'agence DWPA, architectes – Dominique Weber et Pierre Albrech, de Strasbourg, a dessiné et aménagé l'ensemble des espaces intérieurs en apportant une grande attention au choix des matériaux, à la bonne intégration des éléments techniques dans le mobilier et à la qualité et la fonctionnalité de l'agencement. Un important travail de coordination des différents intervenants a également été mené en lien avec l'atelier Thomas (La Petite-Pierre), chargé de l'organisation du chantier.

Quelles ont été les restaurations effectuées ?

La toiture

Sur l'aile est et sud, le clos couvert a été entièrement restauré. La charpente a été confortée et traitée et certaines pièces cassées ont été remplacées. La toiture a été couverte par un panachage de tuiles neuves dites « *Biberschwanz* », queue de castor en français. Elles se caractérisent par une extrémité inférieure arrondie. Elles proviennent de la tuilerie de Niderwiller (57). La terre cuite est un matériau imputrescible et incombustible et la durée des tuiles plates est estimée à une centaine d'années. De plus, ces tuiles sont facilement recyclables puisqu'on peut les broyer pour la production de nouvelles tuiles, les revêtements de sol, les substrats de plantes, etc.



Crédit photos : PNRVN



Crédit photos : PNRVN

L'ensemble des cheminées a été rénové. Autrefois, elles signifiaient la présence d'un foyer, aujourd'hui, elles servent au chauffage et à la ventilation des locaux. Le couronnement des cheminées a permis la mise en œuvre de mitres ouvragées. La mitre est la pièce placée au sommet de la cheminée, qui empêche l'eau d'y pénétrer et renforce le tirage thermique. Ces mitres, souvent très expressives, témoignent d'un savoir-faire spécifique d'artisans maçons (Rauscher, Adamswiller (67)). Les mitres du château de La Petite-Pierre sont caractéristiques du territoire.



Crédit photos : PNRVN

Les enduits

Le château de La Petite-Pierre est un monument historique qu'il est difficile d'isoler avec des procédés « modernes », industriels, qui risqueraient de modifier son apparence ou s'avèreraient inadaptés aux vieilles pierres comme le grès.

Les façades ont donc été traitées par un enduit traditionnel à base de chaux.

Afin d'améliorer thermiquement le bâtiment, les murs intérieurs ont été traités avec une nouvelle recette à base de chaux, diatomée, liège et poudre de marbre. Ce mélange améliore la correction thermique du bâtiment tout en régulant l'humidité et en respectant le besoin de respiration des maçonneries. Il a été élaboré avec l'entreprise Chaux Boehm à Dahlenheim (67) et a été appliqué par l'entreprise Léon Noël après piquage des anciens enduits.

L'application est effectuée par projection avec une machine à piston (type Pustmeister) d'une première couche d'enduit de 4,5 cm composée de chaux, diatomée, liège et fibre armée de basalte. L'ensemble a ensuite été revêtu d'un enduit de finition appliqué à la main en 2 passes (1mm ; non jaunissant) : chaux aérienne, sable de marbre fin, talc (glissant), méthyle de cellulose (1%) pour maintenir l'humidité, + 1% de terre de Siègne foncée naturelle (argile) qui donne la teinte légèrement crème qui a été obtenue au final.



Crédit photos : T Lincker - PNRVN

Isoler le bâtiment, maîtriser la consommation énergétique et améliorer le confort des usagers du château ont été les principaux objectifs du chantier.

La chaux a une durée de vie estimée entre 50 et 200 ans. Cette production est moins énergivore que d'autres liants puisque la température de cuisson s'élève à 900°C alors que la température du ciment Portland est de 1450°C.

Les tavaillons

Pour protéger des intempéries les joues des lucarnes de toit, des bardeaux en châtaignier local ont été utilisés. L'atelier de réinsertion Entr'aide Emploi de Saverne a bénéficié via un projet Leader, de la création d'une machine dédiée à la réalisation de ces bardeaux.

<https://www.dna.fr/actualite/2019/02/05/saverne-entraide-emploi-cree-les-premiers-tavaillons-alsaciens-video>

https://www.beiser-se.com/media/cct/presse_pdf/Publication_12_10_2018_page_15.pdf



Crédit photos : T Lincker – PNRVN

Les dallages

Les dallages et pavés des espaces extérieurs et autres pièces de remplacement ont été réalisés en grès des Vosges issus des carrières de la région par Rauscher, d'Adamswiller (67). Le dallage intérieur de la cour a été récupéré et réemployé lorsque son état le permettait. Un important travail sur les niveaux a été réalisé par l'équipe de maîtrise d'œuvre et les entreprises afin d'apporter une cohérence et une uniformité dans le traitement des cheminements extérieurs et permettre l'accessibilité du bâtiment à tous les publics.



Crédit photos : T Lincker – PNRVN

Les fenêtres

Les fenêtres en chêne ont fait l'objet d'un travail expérimental spécifique alliant à la fois tradition et modernité.

Les fenêtres côté cour présentent un profil traditionnel avec un système de fermeture de type « gueule de loup » et des caractéristiques techniques en conformité avec les exigences classiques en matière de restauration d'un monument historique tel que le château. Elles ont été produites de manière artisanale puis posées par l'entreprise Leonardi de Saizerais (54).

Les fenêtres de la façade sud du château ont été réalisées par l'entreprise Vollmer de Melsheim (67). Bien que présentant un esthétisme très proche des menuiseries traditionnelles, elles disposent d'un système de fermeture à recouvrement et de caractéristiques techniques et performances en matière d'isolation, proches des normes actuelles. Réalisées selon un procédé semi-industriel, elles concrétisent un travail innovant lancé par le Parc naturel régional des Vosges du Nord en collaboration avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand-Est et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Grand-Est.



Crédit photos : T Lincker - PNRVN

Les menuiseries extérieures et les charpentes sont traditionnellement en chêne, c'est un bois dur résistant aux intempéries. Il est durable naturellement.



Crédit photos : PNRVN

Des bureaux en bois local !

La valorisation du bois de hêtre, essence majoritaire de nos forêts, fait l'objet d'un volet de la charte du Parc naturel régional signée en 2014 par l'ensemble de ses partenaires. C'est donc tout naturellement que le Parc a lancé un appel à projet auprès de la filière bois régionale pour la réalisation en bois de hêtre de son mobilier de bureau. C'est l'équipe Roelly-Bentzinger, studio Cynara et Scierie et caisserie de Steinbourg qui l'a emporté. Leur gamme de mobilier faisant une large part au hêtre a séduit le jury pour sa modularité, sa durabilité et son esthétique. Le jury a également été séduit par le potentiel de commercialisation des meubles imaginés.



Crédit photos : CYNARA - PNRVN

Les parquets sont également en hêtre des Vosges du nord

L'impact des nombreux aménagements a conduit à proposer le remplacement des revêtements de sols de l'ensemble des niveaux. Le matériau de finition proposé pour les espaces de circulation et de réunion est un parquet à lames de hêtre d'une épaisseur de 23mm en largeurs alternées (7/9/15cm). La dépose de l'ensemble des planchers en place (novopan, moquettes...) a permis la mise à jour des matériaux de remplissage entre solives existantes qui étaient essentiellement des gravats. Ces matériaux ont été évacués et remplacés par des matériaux plus adéquats et adaptés aux enjeux du projet (transmission acoustique / thermique).

La reprise et mise à niveau de la structure, a permis la projection d'enduits terre-paille en sous face des planchers, à des fins de correction hygrothermique et acoustique. Afin de laisser la majeure partie des sous faces de planchers apparentes, l'espace entre les solives existantes (environ 18 à 25 cm de hauteur) a été complété par des couches superposées de laine de bois et d'un mélange de grains de vermiculite exfoliée et de perlite expansée. Ces couches alternées permettent une gestion affinée des absorptions acoustiques entre les étages. Ce mélange permet d'alléger de moitié le poids du plancher

en soulageant la structure ($<100 \text{ kg/m}^2$), d'améliorer l'isolation, tout en conservant l'inertie nécessaire au complexe.

En complément, pour amoindrir les bruits d'impact, un liège de 3 mm a été déroulé entre le plancher et les solives.



Crédit photos : T Lincker - PNRVN

Amélioration de l'éclairage naturel

Un travail conséquent a été réalisé sur l'ensemble du bâtiment pour améliorer la qualité de l'éclairage naturel. Les murs ne présentant pas d'intérêt historique particulier ont été déposés ou vitrés afin d'ouvrir les espaces et améliorer la luminosité intérieure.

L'ensemble du 3ème étage placé sous les toitures, qui bénéficiait de très peu d'éclairage naturel et de lucarnes particulièrement réduites, a bénéficié de la création de canons à lumière depuis les toits. Les châssis à tabatière existants ont été remplacés par des châssis vitrés en acier à rupture thermique. Des cônes isolés ont été greffés sur ces châssis afin d'apporter un éclairage naturel complémentaire, indispensable à l'usage normal de cet étage par les agents du Parc naturel régional des Vosges du Nord. Une verrière zénithale non visible depuis les abords du château a également été ajoutée en toiture pour apporter de la luminosité dans les espaces situés sous les combles.



Crédit photo : PNRVN

Amélioration des circulations – accessibilité

Rendre accessible et conforme aux normes, l'ensemble des bureaux et espaces ouverts aux publics du château, a nécessité la création de nouveaux percements dans les murs historiques du bâtiment et l'élargissement des circulations intérieures. De nombreux échanges entre l'équipe d'architecture, le Parc naturel régional des Vosges du Nord et la Direction Régionale des Affaires culturelles ont permis de trouver des solutions techniques pour intégrer au cœur de l'édifice, sans le dénaturer, une cage d'ascenseur desservant l'ensemble des niveaux.

Performances énergétiques

Les installations sanitaires et de chauffage, obsolètes et inadaptées à la surface du bâtiment et aux besoins modernes, ont été déposées puis remplacées.

Pour limiter l'impact des réseaux sur la structure du bâtiment, le choix a été fait de ne pas créer de saignées dans les murs. L'agencement intérieur a donc été utilisé pour dissimuler l'ensemble des réseaux. Ce choix architectural facilite considérablement les interventions de maintenance.

Le chauffage du bâtiment est assuré par une chaudière granulés. La chaudière fioul en place a été nettoyée et gardée afin d'assurer le relais de la chaudière granulés. Ces nouvelles installations ainsi que le travail global d'isolation du bâtiment devraient permettre de diminuer par trois les consommations énergétiques.

En quoi consiste l'éco-rénovation ?

- *Connaître et respecter les caractéristiques du patrimoine bâti, caractéristiques techniques, esthétiques et historiques : les matériaux utilisés pour la restauration sont les mêmes que ceux qui étaient en place, afin de ne pas dénaturer le monument ;*
- *Dépenser le moins d'énergie possible, pendant les travaux en choisissant des techniques et des matériaux adaptés et après les travaux, en isolant suffisamment pour chauffer le moins possible : cela est mis en œuvre par le choix de matériaux locaux, d'isolation des murs à l'aide de matériaux naturels et de techniques non polluantes ;*
- *Utiliser des techniques et des matériaux adaptés aux bâtiments anciens, suffisamment perméables à la vapeur d'eau, le plus possible issus des ressources locales, le plus possible produits et transformés localement ;*
- *Créer des espaces adaptés à nos modes de vie, rénover, transformer ou agrandir, pour des espaces modernes, lumineux et sains : la rénovation d'un bâtiment a pour but de le moderniser afin de le protéger et de le conserver dans le temps, de ce fait, en utilisant des matériaux naturels et durables, on assure sa pérennité.*

En somme, l'éco-rénovation consiste à rénover un bâtiment dans une démarche écologique tout en respectant ses particularités patrimoniales afin de ne pas le dénaturer.

Les innovations du chantier de restauration du château de La Petite-Pierre ?

Les enduits – les fenêtres – les tavaillons – le mobilier en hêtre des Vosges du nord.

La boutique du Parc

Au rez-de-chaussée du château, 75 m² sont désormais dédiés à l'espace d'accueil du Parc et une boutique-vitrine des artisans régionaux et locaux. Au printemps, ce nouvel espace permettra aux visiteurs de s'informer sur le Parc naturel régional des Vosges du Nord, de découvrir et d'acquérir des objets d'art, d'artisanat, soigneusement sélectionnés.



Crédit photo : PNRVN

Un nouveau parcours de médiation

Dès sa réouverture au public, les visiteurs du château pourront découvrir et mieux connaître l'histoire du château grâce à une scénographie disposée à l'extérieur. A l'entrée, c'est Jerrihans, le plus célèbre de ses habitants, qui vous accueille pour une découverte originale des périodes clés de l'évolution des lieux. Une série de panneaux et de cartes permet de situer le château dans sa région, de connaître son usage actuel ainsi que la faune et la flore qui l'environnent.



Un chantier pas comme les autres :

Quand un échafaudage s'envole au-dessus de La Petite-Pierre...

Parmi les complexités du chantier, les difficultés d'accès n'ont pas été les moindres. Construit au bout d'un promontoire rocheux, le château de Jerrihans ne facilite pas la tâche des couvreurs et des monteurs d'échafaudage. Le recours à l'hélicoptère a donc été préféré pour le montage et démontage des parties hautes. Des opérations qui nécessitaient un temps calme et ont donc permis des photos spectaculaires d'hélicoptère transportant une drôle de carcasse en métal au-dessus du Staedel.



Crédit photo : T Lincker - PNRVN

4 – Un financement pluriel

Coût global de l'opération toutes tranches confondues : 5,5 millions d'euros HT.

Restauration du clos-couvert : 2,5 millions d'euros HT

Aménagement intérieur, fluides : 2,7 millions d'euros HT

Aménagement extérieur : 0,3 millions d'euros HT

Financeurs :

Région Grand-Est : 51,45 %

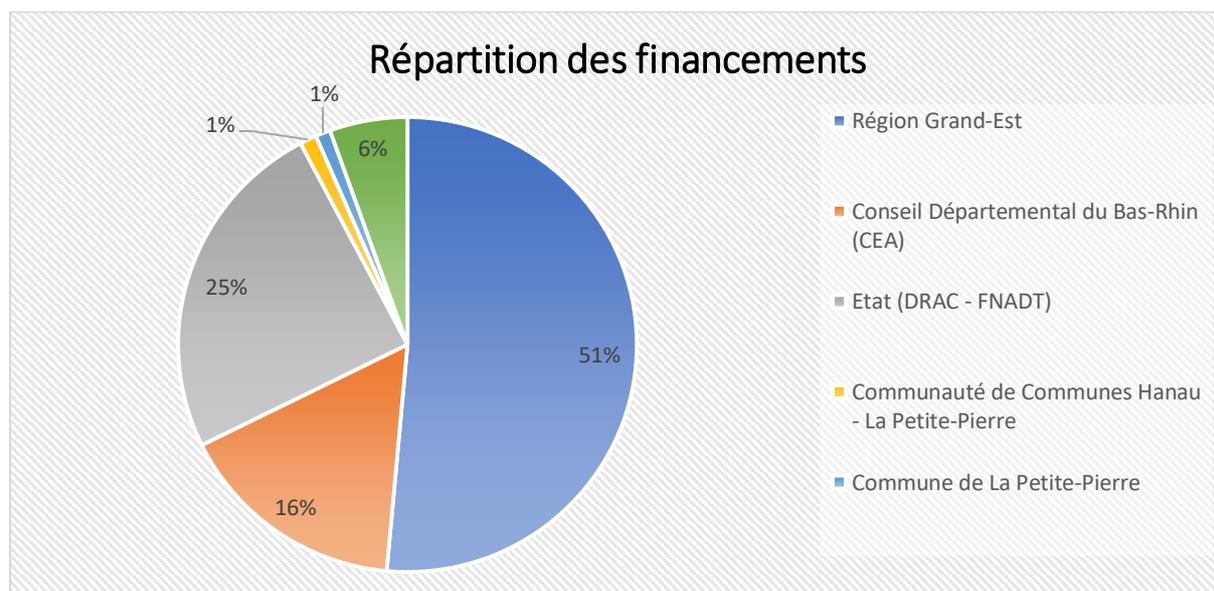
Etat (Crédits DRAC + FNADT) : 24,57 %

Conseil Départemental du Bas - Rhin - Collectivité Européenne d'Alsace : 16,26 %

Communauté de communes Hanau-La Petite-Pierre (participation affectée aux travaux menés sur les abords du château) : 1,18 %

Commune de La Petite-Pierre (participation affectée aux travaux menés sur les abords du château) : 1,05 %

SYCOPARC pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord : 5,49 %



L'aile Ouest du château, qui accueillait l'exposition permanente et le théâtre de poche, n'a pas été concernée par le programme des travaux en cours. Une étude de programmation est actuellement lancée pour définir les modalités d'exploitation futures de cet espace.

5 – Les intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Parc Naturel Régional des Vosges du Nord

Michaël Weber, Président

Rita Jacob-Bauer, Directrice

François Goetzmann, directeur adjoint chargé du suivi du projet et du chantier

Pascal Demoulin, chargé d'opération au sein de l'équipe technique

Assistance à maîtrise d'ouvrage : Vade'mecum en association avec Panoptique

Vade'mecum : Valérie Distretti et Mazarine Godefroy – programmation et AMO sur le volet monument historique et suivi administratif

Panoptique : François Liermann – AMO qualité environnementale et performance énergétique

Equipe de maîtrise d'œuvre :

Architecte en chef des monuments historiques et mandataire du groupement :

Pierre-Yves Caillault, Paris

Architectes associés : Cabinet d'architecture DWPA, architectes - Dominique Weber et Pierre Albrech, Strasbourg

Équipe : BET Choulet – bureau d'étude électricité + fluides, Clermont Ferrand

BET Hangenmuller – bureau d'étude structure, Colmar

Laurent Taillandier - économiste de la construction, Toulouse

Atelier Pascal Thomas - Ugur Uzunkaya – Mission OPC - Organisation et planification du chantier, La Petite-Pierre

Scénographie : Aile 2 – N. Moutinho

PP Castelli - Cachoux Leclerc

Entreprises : Léon Noël et Hussor Erecta - installations de chantier et échafaudage

Rauscher Tailleurs de Pierre et Maçons – maçonnerie, pierre de taille et aménagements extérieurs

Léon Noël - Enduits naturels

M.F. Charpente – charpente bois et isolation planchers

Wehrung – couverture

Léonardi – menuiseries monuments historiques

Jean Vollmer et fils – menuiseries rénovation

Menuiserie Jung – agencement et menuiseries intérieures

Seppic – plâtrerie et isolation

Isoprom – isolation ouate de cellulose

Hornberger et fils – peinture et sols souples

Windstein – carrelage

Est Ascenseur – ascenseur

Schaeffer & cie – sanitaire, chauffage et ventilation

Loeber – électricité

Flücklinger – serrurerie

Financeurs : Région Grand Est
Conseil Départemental du Bas-Rhin – Collectivité Européenne d’Alsace
DRAC – Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand-Est
Etat – Fonds National d’Aménagement et de Développement du Territoire
Etat – Fonds National d’Aménagement et de Développement du Territoire – Massif
des Vosges
Communauté de communes Hanau-La Petite-Pierre
Commune de La Petite-Pierre
Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord



PHOTOS AVANT – APRES

Crédit photos : PNRVN - E. Wilhelmy



➔ Des photos HD sont disponibles via ce lien : <http://bit.ly/ChateauLPHDchantier>

Contact presse : Anne Eich 06 27 51 20 94 / a.eich@parc-vosges-nord.fr